



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E52232

VALABLE JUSQU'AU

12/02/2026

ÉDITÉ LE

08/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2004

Forme juridique : SARL

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANTIBES 2004A606

Siret : 452 290 877 00029

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 9142724-0

Assurance Responsabilité Travaux :

GENERALI IARD AU 076 609

Assurance Responsabilité Civile :

GENERALI IARD AU 076 609

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Raison sociale : ETS DALMASSO

623 PREMIERE AVENUE
06600 ANTIBES

Téléphone : 04 93 61 92 92

Portable :

Site Internet : www.dalmasso-06.fr

E-mail : compta@dalmasso-06.fr

Responsabilité légale :

MARTIN CHRISTELLE, GABRIELLE CO-GÉRANTE / DALMASSO FABRICE
CO-GÉRANT

Fax : 04 93 67 23 91

Effectif moyen : 17

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5113	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie Mention RGE	31/01/2023
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	12/12/2023
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	31/01/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	13/02/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	02/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	02/04/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.